



SE3M
ACTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE

Communication sur le progrès 2021



Déclaration du Président

SE3M est engagée sur des objectifs de Responsabilité Sociale et Environnementale forts. Le but étant pour nous de redonner un sens à nos prestations, tout en assurant à nos clients un service de qualité.

Nous sommes signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2015 et à ce titre nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les 10 principes de ce pacte.

Par cet engagement, nous souhaitons promouvoir les valeurs que nous partageons dans notre sphère d'influence la plus proche. Notre volonté est de contribuer à la sensibilisation de l'ensemble de nos partenaires et les inviter à partager notre soutien à Global Compact et notre engagement auprès du pacte Mondial des Nations Unies et ses principes.

SE3M souhaite renouveler son engagement du 8 décembre 2015 et soutenir le Global Compact sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies partageant, vos idées, vos principes et vos valeurs.

Nos valeurs sont humaines, proches de nos collaborateurs et à l'écoute de nos clients pour s'inscrire dans une démarche durable qu'il s'agisse d'écoute, de respect, de proximité, de confiance, de solidarité ou encore de responsabilité sociale ou environnementale.

En publiant cette « Communication sur le Progrès 2021 », je suis heureux de confirmer notre réengagement au progrès et au respect des dix principes initiés par le Global Compact.



Benjamin Chatin
Président et fondateur de SE3M





I. Principes relatifs aux Droits de l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

1. Evaluation, politique et objectifs

SE3M attache une très grande importance au respect des Droits de l'Homme.

Au-delà des réglementations que nous respectons en accord avec notre politique interne, nous avons également, en tant qu'entreprise référente dans le secteur du Facility Management, de la maintenance multitechnique et multiservices, la responsabilité de donner l'exemple à toutes les parties prenantes avec lesquels nous sommes amené à collaborer.

Notre performance compte mais à condition qu'elle découle d'une conduite respectueuse, légale, juste et transparente avec nos clients, nos sous-traitants, nos fournisseurs, les autorités ainsi qu'avec l'ensemble de nos partenaires.

Nos engagements RSE sont portés sur 6 axes parmi lesquels la promotion de l'égalité des chances et la valorisation de la diversité sont au centre de nos préoccupations. En parallèle, nous sommes également impliqués dans le développement des compétences et la promotion sociale de nos collaborateurs. Evidemment nous retrouvons aussi dans cet engagement le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur.

De plus, dans le cadre de notre politique de confidentialité nous nous assurons de respecter parfaitement le RGPD.

C'est pourquoi nous mettons en œuvre et encourageons toute action permettant d'aller au-delà de la réglementation afin de favoriser un niveau de transparence et d'éthique exemplaire.

2. Mise en œuvre

» *Mise en place d'une charte RSE*

Les salariés sont sensibilisés sur la thématique des Droits de l'Homme dès leur intégration.

La charte RSE SE3M nous permet de construire une solide identité et une marque employeur qui invitent nos collaborateurs à nous accorder leur confiance chaque jour.

C'est un moyen d'affirmer les valeurs de SE3M, les engagements environnementaux, sociaux, la sécurité ainsi que les règles de conduite ou devoirs découlant de chacun d'entre nous.

» *Mise en place d'une charte éthique*

Nous avons également formalisé une charte éthique qui intègre les notions de respect des Droits de l'Homme, de loyauté et d'intégrité. Cette charte éthique est disponible sur l'intranet de l'entreprise et le livret d'accueil relate notre engagement à respecter les 10 principes de la charte.

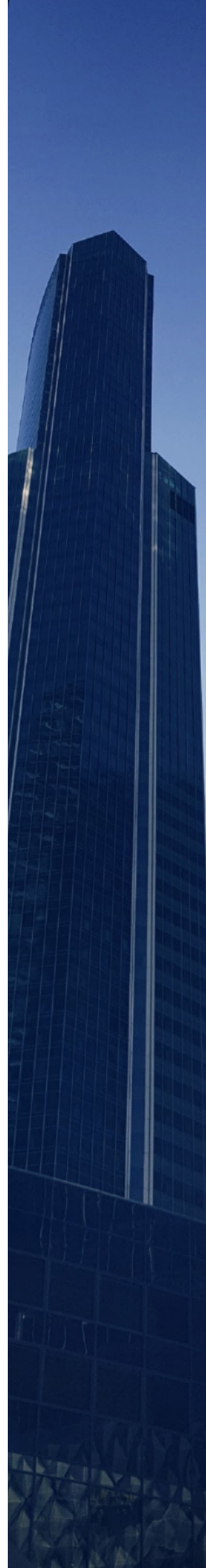
» *Engagement à une charte de la diversité*

SE3M s'est aussi engagée et à signer la charte de la diversité qui plaide en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale.

» *Mise en place d'une charte Fournisseurs Responsables*

De plus, SE3M est signataire depuis 2016 de la Charte Fournisseurs Responsables, qui nous permet d'asseoir nos engagements en matière d'éthique et des droits de l'Homme.

En ce sens, SE3M fait le choix de travailler avec des entreprises locales dont 90 % d'entre elles sont des PME. Nous nous inscrivons dans une relation partenariale où la transparence est privilégiée.



» **Mise en place d'une politique RGPD**

Concernant notre démarche relative à notre politique de traitement des données personnelles, les personnes ayant accès à des informations sensibles au sujet des salariés, notamment la Responsable Administrative Financière et la Responsable des Ressources Humaines ont suivi une formation en e-learning sur la mise en application du RGPD dans leurs quotidiens et le traitement de données en toute légalité.

De plus, tous nos contrats de travail comportent une clause régissant la confidentialité. Ainsi tous nos salariés s'engagent à ne pas divulguer ou faire divulguer des informations pouvant revêtir un caractère confidentiel.

» **Soutien solidaire**

SE3M est également très impliqué dans divers projets de solidarité.

En ce sens, SE3M soutient des associations et fondations telles que « Plantons pour l'avenir », « Baroudeur de l'espoir » ou encore « Le club d'équitation féminin de Lacaneau ».

En parallèle, SE3M soutient également des causes par le biais d'action de communication. En effet, lors de la campagne « octobre rose » tous les collaborateurs de SE3M ont revêtu pour l'occasion, des polos SE3M de couleur rose» pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

SE3M a également participé à la campagne de collecte de pile pour le Téléthon afin de faire un geste écologique mais aussi contribuer à enrichir la cagnotte de l'association qui a pour objectif de financer les recherches pour les maladies infantiles rares.

3. Mesure des résultats

A ce jour, 100% de nos salariés ont été sensibilisés au respect des Droits de l'Homme.

100% des collaborateurs identifiés à une fonction ayant accès à des informations sensibles au sujet des salariés à suivi la formation « RGPD » dispensée par l'organisme de formation Lawpilots. Cette formation regroupe les bases de la réglementation générale de la protection des données comme son nom l'indique.

Nous veillons à ce qu'aucun échange commercial n'ai lieu avec des Etats ne respectant pas les droits fondamentaux de l'Homme.

II. Principes relatifs aux Normes Internationales du Travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

1. Evaluation, politique et objectifs

SE3M se refuse à toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession. Au sein de SE3M, nous accueillons aussi bien des hommes que des femmes quel que soit leurs âges, leurs origines ou tout autres critères pouvant être discriminant.

Chez SE3M, tous les salariés sont égaux, ont le droit aux mêmes avantages, à une rémunération équitable basé sur leurs compétences et encadré grâce à la grille des salaires présente dans la convention du BTP, convention à laquelle SE3M adhère.

SE3M se refuse à tout travail forcé, au travail des enfants ainsi qu'au travail dissimulé et refuse toute collaboration avec les sociétés étrangères qui pourraient recourir à ces méthodes de travail. Toutes ces notions apparaissent d'ailleurs dans notre charte éthique, disponible via l'intranet et remis lors de chaque intégration.

SE3M a mis en place un Comité Social et Economique (CSE) dont les membres se réunissent tous les mois.

A l'avenir, nous projetons de renforcer encore plus notre politique de Qualité de Vie au Travail car nous sommes convaincus du lien de corrélation entre l'efficacité de la force de travail, la fidélisation des talents et le bien-être au travail.

En 2022, il est prévu que nous organisons une session de « massage assis ».

C'est un massage issu de la tradition Japonaise. Comme son nom l'indique, il se reçoit en position assise, sur une chaise ergonomique, habillé.

C'est une technique de relaxation manuelle qui a fait ces preuves et qui permet de soulager les tensions et de redynamiser le corps afin de lutter contre les troubles musculosquelettiques et générer une profonde détente corporelle.

2. Mise en œuvre

» *Le dialogue social*

Nous avons mis en place les élections des membres du Comité Social et Economique (CSE) en janvier 2020 pour faciliter l'expression des salariés. Ces réunions sont tenues mensuellement.


Lors du rassemblement des représentants du personnels et de la Direction au CSE nous abordons en collectif des thématiques RH et opérationnelles provenant des remontées des collaborateurs. Au terme de ces réunions, un compte-rendu de réunions est transmis par mail à l'ensemble des salariés et est accessible par tous sur l'intranet.

Nous proposons également aux collaborateurs de s'exprimer via un formulaire de satisfaction visant à évaluer les fonctions support.

Le questionnaire aborde notamment les thématiques suivantes :

La disponibilité, l'écoute, la qualité de l'accueil, la compréhension, la tenue des délais, l'appréciation globale des fonctions support, l'appréciation générale de SE3M, ainsi que des champs de questions ouvertes permettant à chacun d'avoir la possibilité de proposer des suggestions d'amélioration.

Dans une démarche de transparence et de cohésion de groupe, nous avons mis en place un « numéro mensuel ».



Il s'agit d'un journal d'entreprise interne à destination de l'ensemble des collaborateurs sur lequel nous faisons apparaître les chiffres de l'entreprise, les événements à venir, les anniversaires des salariés, une présentation des nouveaux arrivants.

Nous profitons de cette communication interne pour nommer un « employé du mois » qui est valorisé et gratifié pour son professionnalisme.

» ***La santé, la sécurité et le bien-être au travail***

La santé et notamment l'accès au soin de nos salariés étant également un sujet au centre de nos préoccupations, nous avons souscrit à une mutuelle d'entreprise que nous prenons en charge à hauteur de 100%. La mutuelle d'entreprise inclue également la prise en charge à 100% des enfants des salariés de SE3M sans limite de nombre.

Au-delà des actions relevant du lexique médical, il est évident que la santé de nos collaborateurs passe également par l'environnement de travail dans lequel chacun évolue. En ce sens, nous souhaitons mettre un point d'honneur sur les relations humaines et sommes convaincue que cela passe principalement par les valeurs de la Direction et par les managers qui définissent la ligne directrice des rapports sociaux.

De plus, dans le cadre du droit à la déconnexion et pour favoriser l'équilibre vie privée/vie professionnelle de nos collaborateurs, nous nous assurons que chaque salarié, quel que soit son statut, dispose d'une adresse électronique professionnelle afin de ne pas être intrusif dans la vie privée du collaborateur et que celui-ci ne soit pas dérangé en dehors de son temps de travail effectif.

C'est d'ailleurs dans cette dynamique que nous avons souhaité préciser dans la signature électronique la phrase suivante «

Si vous recevez ce message en dehors des horaires de travail ou pendant vos congés, vous n'êtes pas tenu de répondre, sauf en cas d'urgence exceptionnelle. »

afin de sensibiliser et contribuer à déculpabiliser les personnes qui font le choix de prendre connaissance de leur mail en dehors de leur temps de travail.



Toujours dans le cadre du renforcement de la sécurité de nos salariés, nous avons mis en place des « minutes sécurité » qui consistent à sensibiliser les collaborateurs sur une thématique définie, ces réunions d'équipes sont réalisées mensuellement et présentées à tous les collaborateurs afin de les sensibiliser sur les risques liés à leur métier.

De plus, à chaque intégration d'une partie prenante sur un nouveau secteur, des réunions d'information sont organisées avec les sous-traitants, les salariés et les partenaires afin de sensibiliser le personnel de chantier aux risques relatifs à la sécurité du site concerné.

Faisant de la santé et la sécurité du personnel une préoccupation majeure, nous mettons tout en œuvre pour améliorer le confort de nos salariés. C'est pourquoi, lors de l'intégration d'un nouveau collaborateur une montre connectée de type Apple Watch ou Samsung Galaxy est offerte.

En effet, cette dernière participe directement à veiller à la sécurité de nos salariés par le biais de son application « détection des chutes ». Ceci permet de prévenir automatiquement les secours en cas de chute, ce qui est particulièrement rassurant notamment pour les travailleurs étant amené à travailler isolés. De plus, si le collaborateur active la fonctionnalité correspondant, la montre permet également de vérifier son rythme cardiaque et prévenir d'un potentiel risque, particulièrement après un effort.

En parallèle, afin de favoriser le collectif et la cohésion d'équipe, des moments de convivialité culturels ou sportifs sont organisés afin de permettre à toutes nos équipes de se retrouver, d'échanger et de passer un moment convivial qui renforce les liens et la proximité avec la Direction (Barbecues, Koh Lanta, Saut en parachute, Propulsion, dîner sur une péniche d'Alain Ducasse, évènement arbre de Noël pour les enfants des collaborateurs, secret santa, chandeleur...).

»

Le développement des compétences

Les besoins en formations sont abordés avec la hiérarchie lors de la campagne d'entretiens annuels d'évaluation, tous services confondus.

Cela nous permet de faire le bilan de l'année écoulée, de déterminer les objectifs et les points d'amélioration pour l'année suivante et d'identifier les souhaits des collaborateurs. Un plan de formation est alors réalisé pour chacun de nos collaborateurs.

Des formations techniques et/ou administratives sont réalisées pour chaque salarié suivant leur domaine. De plus, nous privilégions l'évolution interne afin de permettre à tous de développer leurs compétences et d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Notre objectif est de proposer au moins une formation par an à chaque collaborateur.

» ***L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap***

Dans un esprit d'aide aux personnes en difficulté ou aux personnes en situation de précarité, SE3M soutient l'AGEFIPH qui a pour vocation d'aider les personnes handicapées dans leur vie professionnelle et de leur proposer un emploi à long terme.



Nous continuons de faire appel à des sous-traitants d'Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) sur différents sites, favorisant ainsi l'intégration de chacun. Ce dispositif nous permet d'agir concrètement en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

L'une de ces personnes travaille actuellement avec nous dans le cadre d'une convention de mise à disposition de l'ESAT à laquelle elle est affiliée. Au terme de sa mission nous souhaitons lui proposer un CDI au sein de SE3M.

La diversité chez SE3M se met en œuvre sous le signe du respect de l'autre, de ses différences et de la tolérance. Notre engagement s'applique à toutes les étapes de la gestion de nos collaborateurs telles que le recrutement, la promotion professionnelle et tout au long de leur carrière.

» ***L'insertion et soutien des jeunes et des personnes en situation de précarité***

SE3M favorise le travail pour tous et continue d'augmenter le nombre de jeunes en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou en stage dans le cadre de leurs études.

De plus, dans une démarche sociale pour favoriser l'insertion à l'emploi des personnes en situation de précarité, SE3M est en relation avec des organismes promouvant l'insertion

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, chaque collaborateur qu'il soit en CDI, CDD, contrat d'apprentissage [...] est doté d'une carte professionnelle créé dès son arrivé au sein de l'entreprise.

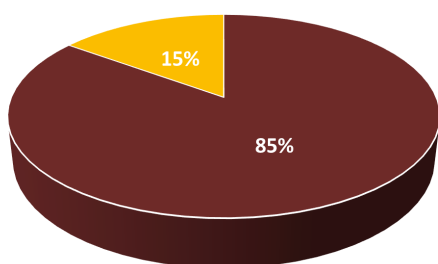
3. Mesure des résultats

Notre dernière enquête interne révèle que la satisfaction moyenne de nos collaborateurs est de 4/5 avec une note de 4,5/5 pour l'item « soutien de mon management » et « ambiance générale dans l'entreprise ».

100% des collaborateurs identifiés à une fonction en lien avec les relations humaines, a suivi la formation « Lois relatives à l'égalité de traitement » : Comme son nom l'indique cette formation a pour but de sensibiliser sur l'égalité de traitement, afin d'éviter toute forme de discrimination positive ou négative.

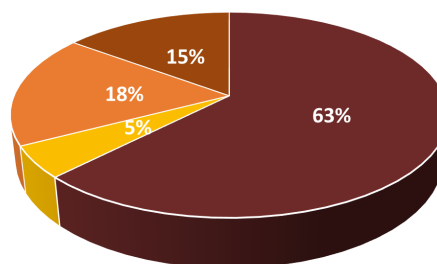
- En 2021, le taux de collaborateurs entrants représente 33% contre 10% de sorties
- Le taux de turn-over chez SE3M représente 11%
- L'insertion des personnes en situation de handicap représente un nombre d'heure de travail effectif de plus de 4800h / an.

Répartition Hommes/Femmes



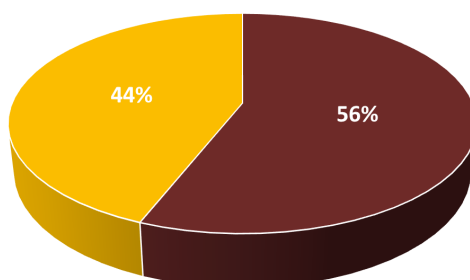
■ Hommes ■ Femmes

Répartition des collaborateurs



■ CDI ■ CDD ■ Stagiaires ■ Alternants

Pourcentage de collaborateurs ayant effectué une formation en 2021



III. Principes relatifs à l'Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

1. Evaluation, politique et objectifs

L'environnement est au centre des préoccupations de SE3M, acteur de l'économie verte, nous avons l'intime volonté de léguer un environnement de qualité aux générations futures, ce qui nécessite d'avoir une conduite écoresponsable et de participer au maximum au développement durable.

SE3M est porteur d'une charte de développement durable incluant 10 articles. Cette charte est diffusée à tous les salariés et présentée lorsqu'un nouveau collaborateur arrive au sein de l'entreprise. Cette charte est également présente sur l'intranet de l'entreprise de sorte que chacun puisse y avoir accès.

Les thématiques abordées dans cette charte, que l'ensemble des collaborateurs de SE3M s'engage à respecter porte sur les thématiques suivantes :

1. Droits de l'homme
2. Lois et règlements
3. Respect de la vie privée et des données personnelles
4. Usage des biens de la société
5. Santé, hygiène et sécurité
6. SE3M, acteur de l'économie verte
7. Lutte contre la corruption
8. Engagement professionnel
9. Ecoute et dialogue
10. Protection et valorisation de l'image de l'entreprise

Avant chaque début de contrat, des réunions d'information (visites d'inspections communes) sont organisées avec les sous-traitants, les salariés et partenaires afin de sensibiliser le personnel de chantier aux risques sécurité du site ainsi qu'aux risques environnementaux.

Nos objectifs majeurs sont les suivants :

- L'économie d'énergie & la performance énergétique
- La réduction de notre empreinte carbone
- La réduction des déchets

Notre but final étant d'améliorer l'environnement de tous, SE3M s'engage à avoir un devoir de conseil et proposer des améliorations afin de réduire au mieux les consommations d'énergie et accroître les performances énergétiques.

Notre objectif pour l'année à venir est de continuer dans cette démarche de respect de l'environnement et de trouver de nouvelles méthodes de traitement des déchets que nous ne valorisons pas encore.

2. Mise en œuvre

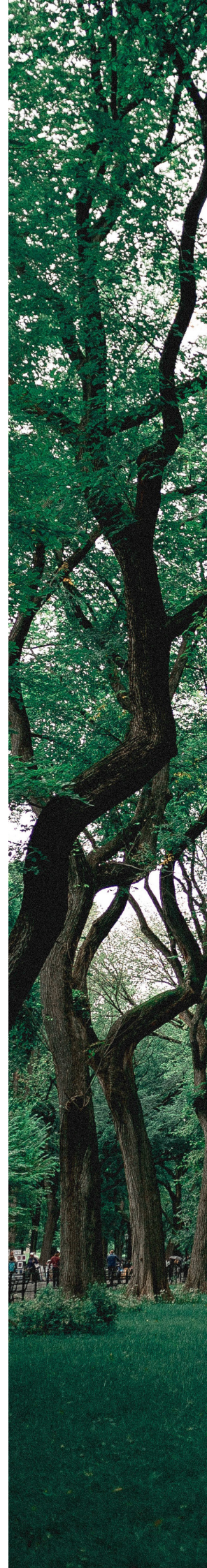
» *Economie d'énergie et performance énergétique*

Dès lors qu'un équipement technique est à renouveler, SE3M s'engage, dans la mesure du possible, à le remplacer par un équivalent moins énergivore en retenant dans la mesure du possible la catégorie de performance énergétique A++.

Tous les renouvellements de matériaux doivent s'effectuer à minima avec un produit dont les caractéristiques sont équivalentes et doivent respecter les seuils recommander par le label CertiPur, de plus nous veillons à n'utiliser que des produits écolabellisé.

De plus, afin de diminuer la consommation énergétique, nous optons systématiquement pour des éclairages en LED et renouvelons les éclairages qui ne le seraient pas encore.

Nous favorisons également la réparation plutôt que le remplacement systématique des équipements, nous engageant à privilégier une maintenance conditionnelle préventive.



Nous avons également mis en place des étiquètes « pense-bêtes » pour rappeler d'éteindre la lumière de la pièce en sortant. Un petit rappel qui s'avère pourtant être pertinent.

Nous avons aussi mis en place des étiquettes proches des points d'eaux permettant de rappeler de fermer les robinets d'eau et de signaler toute fuite d'eau afin d'éviter une surconsommation d'eau.

»

Réduction de l'empreinte Carbonne

Les transports

SE3M favorise les modes de transports doux et les transports en commun depuis plusieurs années déjà. Nous continuons à rembourser 100% des titres de transports en commun de nos salariés.

Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement, nous avons décidé d'acquérir à nouveaux des voitures électriques pour les déplacements aussi bien sur les sites qu'entre les sites et lors des déplacements professionnelle. Aujourd'hui, notre parc automobile est quasiment constitué uniquement de voiture électrique, à terme notre volonté et que seules ces dernières en fasse parties.

Nous sensibilisons l'ensemble des collaborateurs aux écogestes par le biais de minutes environnement et à chaque intégration.

Les envois et réceptions de courrier et/ou de colis :



SE3M est partisante des timbres « Lettres Vertes » commercialisés par La Poste. Ceux-ci permettent la distribution du courrier en 48h et non pas en 24h comme les timbres rouges « Prioritaires ».

L'avantage de ces timbres est de réduire la consommation de carburant et, de fait, les émissions de CO2 des modes de transports de 15 à 30%. Pour aller plus loin dans la démarche, lorsque SE3M doit faire livrer des colis dans Paris, elle favorise les coursiers qui sont à vélo.

De plus, nous regroupons au maximum les commandes cela permet de réduire le nombre d'occurrences de livraison et donc de réduire l'empreinte écologique liée aux commandes. Par la même occasion, cela permet de diminuer la quantité de carton utilisé pour les emballages des produits expédiés et en plus d'obtenir de meilleurs prix sur les consommables et pièces détachées.

Les impressions :

Nous rationalisons les impressions en réduisant le volume d'impression (noir et blanc, recto-verso, aperçu avant impression...), collecte et recyclage des consommables (papiers, toners), réutilisation des papiers imprimés non utilisés comme brouillons.

Un logo visuel et la phrase « Pensez à l'environnement. N'imprimez ce courriel que si vous en avez vraiment besoin » est visible en bas de chaque email.

Lorsque l'impression papier ne peut pas être évitée, le papier utilisé dans les imprimantes est du papier 100% recyclé et certifié EU Ecolabel.

Le travail dématérialisé = 0 papier :

Travailler en réseau partagé fait partie du quotidien des équipes. Nous travaillons depuis le début à 100 % en digital et développons maintenant la réalité virtuelle des installations et locaux techniques que nous maintenons avec l'outil MATTERPORT – accessible à nos clients.

Evidemment, nous évitons le partage de document non utile afin d'utiliser le moins de serveur possible.

La sensibilisation à la pollution numérique :

La pollution numérique désigne toutes les formes de pollution engendrées par le secteur informatique et les nouvelles technologies : émissions de gaz à effet de serre, contamination chimique, érosion de la biodiversité, production de déchets électroniques.

Pour limiter notre empreinte numérique, nous préconisons et sensibilisons nos collaborateurs à privilégier l'utilisation de Microsoft Teams, éteindre leur équipements électroniques plutôt que de les mettre en veille, supprimer ses mails, vider sa boîte de spams, privilégier la connexion wifi plutôt que la 4G etc..

»

Réduction des déchets

SE3M met en place une politique de déchets visant à identifier l'ensemble des déchets produits y compris ceux induits pour nos clients dans le but de les réduire et de trouver la filière de traitement la plus adaptée.

Une gestion des déchets via le tri sélectif et un suivi au quotidien à tous les niveaux de production sont réalisés en ce sens. Dans chaque bureau nous retrouve une poubelle de tri triple destinée au recyclage.

Nous travaillons avec des partenaires spécialisés dans la gestion de nos déchets avec la garantie d'une traçabilité et d'une totale transparence dans leur traitement. De plus, le compactage de déchets permet de limiter le nombre de rotation des camions.

La gestion des déchets fait partie intégrante de nos engagements RSE – l'économie circulaire vient couronner nos actions quotidiennes en faveur de la réduction de nos impacts sur la planète.

Nous favorisons le réemploi ou la réutilisation des déchets générés par la consommation du site. Nous valorisons les secondes vies données aux déchets par des techniques comme :

- Le compostage
- La mise en place d'un cocotarium, 2/10 des biodéchets sont traités par des poules sur site
- La réutilisation du marc de café à plusieurs finalités (espaces verts, beauté...)
- La réutilisation de déchets alimentaires, en particulier le pain pour le donner aux animaux

L'utilisation de produits ou de procédés écoresponsables :

Tels que :

- L'utilisation de chlorure de magnésium pour le déneigement,
- L'utilisation de vinaigre pour le traitement du tartre dans les équipements,
- L'installation d'hôtel à insectes pour favoriser l'éco-traitement
- Le paillage afin de nourrir le sol, garder la fraîcheur de la terre, réduire les arrosages, diminuer le développement des mauvaises herbes...
- L'entretien des espaces vert en éco-pâturage (chèvres, moutons...)
- La récupération des eaux de pluies (10m³/ an d'eau de pluie récupéré pour l'arrosage)

Le soutien aux associations :

De plus nous avons décidé de participer cette année à une grande collecte de piles usagées au profit de l'AFM-Téléthon. L'objectif est double : protéger l'environnement et contribuer à la lutte contre les maladies rares.

Nous avons démultiplié des points de collecte sur chacun de nos sites afin de permettre à chaque collaborateur de participer.

La collecte de pile permet :

- D'éviter de gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.
- De limiter tout risque de pollution des sols et réduire l'impact environnemental sur la faune et la flore.
 - De produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (Acier, Zinc, etc...) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
 - D'éviter d'introduire des traces de métaux lourds dans les ordures ménagères encore contenus dans certains types de piles et batteries.
 - De participer à une cause associative et soutenir la lutte contre les maladies rares.

En partenariat avec l'association « Le Relais », nous sensibilisons les collaborateurs à trier les vêtements pouvant être recyclé afin de les collecter pour en faire don à l'association. De plus, en développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière – la collecte, le tri, la valorisation –, « Le Relais » crée des emplois durables pour des personnes en difficulté. En 30 ans, plus de 2 200 emplois ont ainsi été créés.

L'intervention des animaux dans le milieu urbain :

Pour appuyer notre démarche de développement durable, nous avons mis en place un système d'éco-pâturage.

L'éco-pâturage est une gestion durable des espaces verts grâce aux animaux.

Cette pratique constitue une solution alternative à l'entretien mécanique et chimique.

Nous utilisons donc des moutons ou des chèvres pour entretenir et valoriser les espaces verts.

Nous avons également mis en place un poulailler afin de diminuer la quantité de biodéchets.

En effet, une poule picore jusqu'à 100 kg de déchets alimentaires par an et en échange celle-ci procure même des œufs.

La mise en place de cochon sur site pour lutter contre le gaspillage alimentaire généré par les Restaurants Inter Entreprise

Ce système facilite la sensibilisation du public à l'écologie, ne pollue pas et favorise la biodiversité dans le milieu urbain.



3. Mesure des résultats

SE3M fait partie du top 8% des entreprises dans le même secteur, évaluées par ECOVADYS. A ce jour SE3M détient la médaille d'argent au titre de sa performance RSE.



Félicitations, votre entreprise a reçu une médaille d'argent pour sa performance RSE !

71 % de nos déchets sont recyclés.

70% de notre parc automobile est constitué de véhicules électriques.

1000 tournées de camions ont été économisées par an grâce au compactage des déchets ce qui représente 15 Tonnes de CO2 d'économisées, soit l'équivalent de 75 aller-retour Paris-Marseille.

Plus de 20 Tonne de déchets ont été revalorisés ce qui représente 8000 M3 de méthane produit pour notre partenaire démarche zéro déchet.

Démarche Zéro Déchet



Refuser



Réduire



Réutiliser



Recycler



Composter

IV. Principes relatifs à la lutte contre la Corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

1. Evaluation, politique et objectifs

SE3M poursuit sa démarche de lutte contre la corruption. Nous sommes conscients de l'importance de cette démarche et sommes attentifs à toute forme de corruption.

Notre charte éthique intègre une politique écrite de tolérance-zéro de l'entreprise concernant notre engagement dans la lutte contre la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

2. Mise en œuvre

L'ensemble des salariés est sensibilisé à la lutte contre la corruption à travers notre charte éthique mais également notre charte de qualité de service qui intègre le respect et la protection de l'environnement, les relations de confidentialité, discrétion et respect des parties prenantes, notre engagement professionnel, notre écoute et suivi au service des clients.

Les fonctions opérationnelles et supports ayant été identifiés comme des collaborateurs ayant un poste à risque d'exposition à la corruption ont participé à une formation en e-learning portant sur la thématique « Anti-corruption et loi Sapin 2 » dispensée par l'organisme de formation Lawpilots.

La loi Sapin 2 définit un nouveau cadre juridique à la lutte contre la corruption et a pour effet de mettre la loi française au niveau de la législation internationale FCPA.

Lors de notre participation aux appels d'offre, nous respectons la libre-concurrence et le code des marchés publics.

Déplus, nous avons réalisé une charte achats responsables que nous envoyons à chaque commande fournisseur passée. Cette charte traite des sujets de transparence, qualité, information et facturation.

Dans le même esprit, nous sommes également signataires de la charte des relations fournisseur responsables.

3. Mesure des résultats

100% de nos fournisseurs reçoivent notre charte achats responsables pour chaque commande passée.

100% de nos collaborateurs sont informés sur la lutte contre la corruption.

100% de nos collaborateurs occupant une fonction où le risque de corruption peut être présents ont été formés et sensibilisés à la lutte contre la corruption.

Il est prévu que chaque nouvel entrant concernés par ce risque suive obligatoirement un e-learning (Corruption, Éthique) et qu'une charte éthique leur soit remise en main propre.

Sur l'année écoulée, aucun évènement relatif aux domaines de la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin n'a été rapporté.



SE3M

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE

ÎLE-DE-FRANCE

13-15 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

NOUVELLE AQUITAINE

17 rue Thomas Edison
33600 PESSAC

Contact :

01.80.46.17.81

contact@se3m.fr

www.se3m.fr



SE3M

| www.se3m.fr

